

Produire et développer son projet musical - Du disque à la scène

Cette formation offre une vision globale pour développer un projet musical : au-delà de l'artistique, elle permet de maîtriser les aspects juridiques, fiscaux, sociaux de la production musicale pour en assurer une gestion sereine. En quatre jours, elle pose les bases d'une structuration et d'un fonctionnement sécurisé, spécifique à l'environnement professionnel des Musiques Actuelles.

Elle s'adresse aux musiciens, managers et chargés d'accompagnements pour penser sa stratégie de développement à 360 degrés, de l'autoproduction à l'industrie musicale en passant par la scène et les produits dérivés (labels, promotion, édition, tour). En favorisant les échanges de pratiques professionnelles, cette formation apporte des réponses personnalisées/ adaptées aux préoccupations des participants grâce aux regards croisés de 4 intervenants complémentaires.

NOTE DE SATISFACTION

→ À venir

PUBLIC VISÉ

→ Artistes musiciens, auteurs-compositeurs-interprètes, producteurs, managers d'artistes, chargés d'accompagnement et professionnels des Musiques Actuelles, tout porteur de projet souhaitant créer, développer et structurer juridiquement une activité dans le domaine des musiques actuelles (tour, édition musicale, production phonographique, management d'artistes).

PRÉREQUIS

→ Être porteur d'un projet musical dont le développement est envisagé par la scène et/ou la production d'un enregistrement

OBJECTIFS

→ Acquérir ou renforcer la connaissance de son environnement professionnel et prendre en compte les codes professionnels inhérents au milieu des Musiques Actuelles.- Identifier les acteurs, leurs activités et interactions au sein de la filière musicale en France
 → Comprendre le système de collecte et de répartition des droits des créateurs, interprètes et producteurs
 → Positionner ses activités dans la filière musicale du disque à la scène
 → Entreprendre dans le secteur culturel en tant que producteur de spectacle et/ou producteur phonographique en ayant conscience du cadre réglementaire (droits et obligations)
 → Définir une stratégie de partenariats avec l'ensemble des acteurs de l'écosystème musical pour développer au mieux son projet artistique et optimiser sa recherche de financements.

CONTENU

JOUR 1 : STRUCTURATION JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

Se professionnaliser dans la musique

Se structurer

Sélectionner un statut, organiser le démarrage d'une activité professionnelle de musicien, positionner des prestations

- Un concert, c'est quoi ?
- Les statuts pour entreprendre dans le secteur de la musique
- Le statut d'artiste de l'auteur à l'interprète

Se rémunérer

Travailler dans un environnement professionnel, connaître le cadre réglementaire

- Les contrats de travail dans le spectacle
- Contrats de travail et conventions collectives du spectacle
- Le régime de l'intermittence : spécificités et incompatibilités
- Le GUSO & la gestion sociale (paie, caisses sociales dont congés spectacles, médecine du travail, etc.)*
- Droit social : le lien de subordination et l'embauche d'intermittents

Se produire / s'autoproduire

Définir son modèle économique et choisir la structuration juridique adaptée
 Appréhender les bases juridiques et fiscal du domaine musical et de l'entrepreneuriat / Savoir s'entourer d'aidants

- L'artiste et l'autoproduction ; discussion ouverte sur la notion d'« artiste entrepreneur »
- La licence d'entrepreneur du spectacle
- La structuration administrative
- Introduction aux formes juridiques des entreprises et aux statuts sociaux des dirigeants
- Producteur et investissement financier
- La fiscalité des associations et sociétés : TVA, IS et CET
- Le régime fiscal du spectacle et du disque

JOUR 2 : STRUCTURATION JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

Structurer sa production dans la musique

Maîtriser les prérogatives, contenus et spécificités des différents principes de droit liés à la création musicale.

- Droit d'auteur et gestion collective
- La notion de droit moral
- La notion de droit patrimonial
- La protection des oeuvres musicales (compositions, paroles, arrangement)
- Les différents types de droits (DEP, DRM)
- Gérer les problématiques liées à des droits d'utilisation d'oeuvres musicales préexistantes dans le cadre de création d'oeuvres composites
- La SACEM et son rôle central
- Les droits voisins de l'artiste-interprète et du producteur
- ADAMI, SPEDIDAM et droits voisins

Comprendre les spécificités de la production phonographique

- La convention collective de l'édition phonographique
- Les rapports avec la SCPP et la SPPF : la gestion collective des droits voisins
- La contractualisation avec l'artiste-interprète (contrat de travail et royalties)
- Maîtriser le droit applicable à Internet lié à la propriété intellectuelle, à la protection du droit d'auteur et du droit voisin
- Déposer un nom d'artiste, un pseudonyme en tant que marque (INPI)

Mettre en place les bases viables d'une société de production de spectacles vivants

- Produire des spectacles ou entreprendre des tournées en ayant la responsabilité d'un spectacle, notamment celle d'employeur à l'égard du plateau artistique
- Les différents contrats de production et d'exploitation (coproduction, cession, co-réalisation, contrat d'artiste, mandat de représentation)

JOUR 3 : ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL : AIDES et RÉSEAUX - Écosystème des Musiques Actuelles

Comprendre la genèse et reconnaissance institutionnelle

- Des pratiques marginales à l'objet culturel légitime : émergence des musiques actuelles dans le champ des politiques publiques.
- Construction progressive d'un cadre d'action : des années 1980 à la mise en place d'une politique spécifique.

Appréhender l'écosystème d'acteurs et d'échelles de gouvernance

- L'État et ses services déconcentrés : rôle du ministère de la Culture, des DRAC, du CNM.
- Les collectivités territoriales : régions, départements, communes, intercommunalités.
- Les réseaux professionnels et associatifs : fédérations, syndicats, coordinations régionales.

Maîtriser les outils et dispositifs structurants

- Les labels et équipements : SMAC, scènes pluridisciplinaires, lieux intermédiaires.
- Les mécanismes de soutien : subventions, résidences, accompagnement des artistes.
- Les réseaux et dispositifs nationaux : CNM, réseaux régionaux, partenariats public/privé, réseaux de l'accompagnement et de la formation.

Saisir les enjeux contemporains des politiques musicales

- Diversité culturelle et accès aux pratiques : inclusion des publics et soutien à l'émergence.
- Équilibre entre industrie et création : régulation du marché, soutien à la filière indépendante.
- Transformations numériques et transition écologique : adaptation des politiques aux nouveaux défis.

Envisager les perspectives et évolutions

- Vers une gouvernance partagée : coopération renforcée entre État, territoires et société civile.
- Nouvelles priorités : égalité, durabilité, internationalisation des musiques actuelles

JOUR 4 : ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL : LES PARTENAIRES DU DEVELOPPEMENT D'ARTISTES

Commercialiser, gérer une activité de musicien producteur

- Négocier des contrats, des cachets de prestations/ productions musicales
- Planifier et mettre en œuvre des actions de commercialisation de prestations/productions musicales dans le cadre d'une activité professionnelle de musicien-producteur
- Encadrer des collaborations avec des artistes, des sociétés de production
- Évaluation objective de sa propre organisation (self-management)

Identifier et prospecter les différents partenaires de développement : le 360

- Définir et créer une identité artistique sonore et visuelle de l'artiste producteur.
- Le rôle et les missions de l'attaché(e) de presse
- Spécialisation presse écrite, web, radio ou TV
- Identifier et cibler les bons médias/interlocuteurs
- Gérer, animer des communautés en ligne, en cohérence avec des positionnements artistiques et des stratégies globales de communication
- Utiliser des plateformes digitales et mettre en œuvre une stratégie de communication contribuant à augmenter l'audience de contenus musicaux en ligne
- Identifier les acteurs de l'industrie musicale, repérer et analyser leurs fonctions et pratiques à l'ère du numérique
- Édition musicale : le pacte de préférence
- Les différentes configurations possibles : co-édition, gestion éditoriale, sous-édition
- Le fonctionnement des avances recoupables et des investissements
- Rôle, missions et obligations du booker, du label, de l'éditeur

- Panorama du Tour en France et à l'étranger (export)
- Producteur de spectacles, développement et tournée
- Les lieux de diffusion à Paris et en région
- Les méthodes du « self-booking », outils et règles de démarchage
- Export et relais à l'international

INTERVENANTS

- Juliette Ailhaud, conseillère formatrice Culture Action
- Florian Dantan, conseiller formateur Culture Action
- Vincent Nicod, Responsable Musiques Actuelles, Saline Royale d'Arc-et-Senans

DURÉE

→ 28h

MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE

Candidat sans droits à la formation ? Prise en charge possible par une bourse du programme SACEM Université, sur étude de dossier, nous consulter.

AFDAS pour Artiste-Auteur et Intermittent avec des droits ouverts, AFDAS sur le plan de formation entreprise pour les salariés au régime général, France Travail, AGEFICE pour les entrepreneurs et FIF PL pour les libéraux.

Inscription avant le 15 mars.

Autres cas : nous consulter au 03 81 41 01 91 ou inscription@culture-action.org

MÉTHODOLOGIE/MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance de temps théoriques et de temps pratiques : individuels et collectifs (exercices en petit groupe, et restitution au groupe) pour parvenir à s'approprier les notions abordées, pour les expérimenter et les rendre concrètes. Ainsi, interroger sa propre pratique et améliorer ses savoir-faire. Recours à l'intelligence collective en transversalité pour favoriser l'échange et le partage de l'apprentissage.

Cette formation articule des apports de connaissances à des exemples et études de cas tirés de la pratique professionnelle des intervenants. Des échanges d'expériences entre participants illustrent les problématiques abordées.

SUPPORTS DE FORMATION / MOYENS

En fonction du lieu de formation, l'espace peut changer mais contient à minima des bureaux mono

ou biplaces pour les stagiaires, un vidéo-projecteur et paper-board pour le formateur. Un coin d'accueil avec thé, café à disposition pour les stagiaires lorsque le contexte sanitaire le permet. Accès wifi / réseau 4G non garanti.

Le formateur remettra aux participants les documents permettant d'évoluer dans leur environnement professionnel. Les documents pourront être envoyés par voie dématérialisée aux participants. Les participants s'engagent à ne pas diffuser ces documents.

SUIVI ET ÉVALUATION DES ACQUIS

Avant la formation, vous serez invité à compléter un formulaire permettant d'indiquer votre situation actuelle, votre projet et vos attentes vis-à-vis de la formation.

Un questionnaire d'auto positionnement peut vous être soumis avant la formation.

À froid, un formulaire demandant votre avis sur la formation ainsi que votre satisfaction par rapport à votre attente initiale vous sera envoyé par mail.

L'évaluation est continue tout au long de la formation, notamment via des exercices pratiques qui sont régulièrement proposés à l'issue de la présentation des notions théoriques via des quiz réalisés à chaque début de séance et permettant de vérifier que les notions abordées au cours de la séance précédente ont été assimilées.

Évaluation en fin de formation

Le formateur évalue l'acquisition des objectifs pour chaque stagiaire à l'aide d'une grille d'évaluation dont les critères ont été déterminés en amont par le formateur et le responsable pédagogique.

ACCESSIBILITE

Nous sommes à l'écoute de tout besoin spécifique pour envisager une adaptation de nos formations (situation de handicap, difficulté en situation de formation...). Trouvons ensemble une solution.



Informations et inscription :

03 81 41 01 91 / inscription@culture-action.org

**CULTURE
ACTION**

Bourgogne
Franche-Comté

3 rue Victor Delavelle - 25000 Besançon
culture-action.org
03 81 41 01 91
Organisme de formation n°432 501 71125
Siret 43181488800068 / APE 8559A